

Bern, den 7. August 1989

VERTRAULICHInformations hebdomadaires 32/89Réunion du suivi du Sommet de l'Arche :Aide concertée à la réforme en Pologne et en HongrieBruxelles, le 1.8.89

Organisée par la Commission des CE, la réunion du 1er août s'est tenue deux semaines seulement après le Sommet. La Commission a pris très à coeur sa nouvelle vocation de coordination et a mené les travaux tambour battant. S'il s'est agi d'un tout premier échange de vues, il était clair que notamment la CE et les Etats-Unis désiraient que l'opération soit conçue comme une action de concertation des démarches nationales qui demeureraient essentiellement bilatérales.

On s'aperçut relativement vite que personne n'avait des idées définies quant à l'orientation précise de l'action à entreprendre. Les délibérations se sont dès lors déroulées à partir des premières impressions ramenées par une délégation de la Commission d'une première prise de contact à Varsovie et Budapest.

La situation fait apparaître à la fois des différences marquées et des éléments communs entre les deux pays. S'agissant des différences, il est clair que le poids de la dette, le déficit public, le système financier interne, l'absence d'un programme agréé avec le FMI et une insécurité certaine quant aux structures gouvernementales constituent autant de paramètres importants de la situation polonaise.

Pour sa part, la Hongrie est engagée dans un processus d'ajustement structurel qui, s'il a permis de corriger les données macro-économiques, n'en a pas moins conduit à un ralentissement de la croissance. La Hongrie, également très endettée, a jusqu'ici réussi à respecter ses engagements.



Pour les deux pays on peut retenir les lignes de force communes suivantes qui ont de toute évidence sous-tendu la rédaction de la Déclaration Est-Ouest du Sommet :

- rôle clé de la conditionnalité afin d'assurer la poursuite du processus d'ajustement,
- besoin de définir toute action en accord avec les pays intéressés,
- les mesures à envisager doivent être en appoint au programme et démarches en cours des institutions multilatérales et du Club de Paris.

Devant cette toile de fond, la discussion s'est articulée autour des deux volets suivants :

1. Aide alimentaire à la Pologne

Faisant suite à la confirmation des décisions prises par la CE (env. 110 mio ECU) et Etats-Unis (9 + 50 mio USdollars) quant à leurs aides immédiates, l'Autriche et la Suisse indiquèrent leurs intentions de principe de se joindre à une telle action. Avec d'autres intervenants, dont de nombreux pays communautaires et les Etats-Unis, nous avons souligné qu'il est essentiel de lier une aide immédiate à une action à moyen terme permettant d'améliorer notamment les structures de distribution de biens alimentaires. A cette fin, l'idée de la CE de créer un Fonds de contrepartie, alimenté par une vente en zloty des produits mis à disposition au prix du marché, a joué un rôle central.

2. Coopération commerciale et économique

L'orientation générale des interventions a fait clairement apparaître combien il est essentiel d'appuyer de l'extérieur l'introduction de mécanismes du marché dans les deux pays concernés.

S'agissant de la P o l o g n e toute démarche devrait s'inscrire dans la logique des discussions entre la Pologne et le FMI, et les délibérations au sein du Club de Paris. Etant donné l'envergure des besoins polonais une certaine concertation entre partenaires occidentaux est souhaitable.

Les quatre volets suivants furent abordés :

- une haute priorité est accordée à l'amélioration de l'accès au marché : beaucoup de pays occidentaux sont en train de revoir leurs relations contractuelles commerciales avec la Pologne,
- quant à l'encouragement des investissements, la discussion a permis de relever un regain d'actualité des accords de double imposition (ADI) et des accords pour la protection et la promotion des investissements (APPI),
- de nombreux pays, y inclus la Suisse, ont indiqué l'importance qu'ils attribuent aux programmes de formation de cadres,
- en réponse à un désir polonais, plusieurs pays ont annoncé leur intérêt à développer la coopération en matière de protection de l'environnement.

La discussion du cas h o n g r o i s s'est déroulée suivant les mêmes têtes de chapitres. Compte tenu de caractère avancé du processus de réforme et considérant le degré de maturité de l'économie hongroise l'action requiert d'autres accents. Ainsi, une attention particulière a été notamment placée sur la coopération bancaire et financière tant pour ce qui concerne les relations entre institutions occidentales et hongroises que la formation des gestionnaires. En outre le rôle du transfert de technologies, notamment dans le cadre de joint-ventures, est bien plus important dans le cas de la Hongrie.

La protection de l'environnement a reçu une impulsion particulière suite à l'initiative du Président Bush de créer en Hongrie un centre de recherche spécialisée, dont devraient profiter aussi d'autres pays d'Europe centrale.

Pour la suite des travaux, il a été décidé primo de mettre en place un réseau de correspondants auprès des missions à Bruxelles des pays participants.

Deuxièmement, il faudra faire parvenir à la Commission jusqu'au 1^{er} septembre 89 une vue d'ensemble des contributions envisagées au titre des différents points ainsi qu'un profil succinct de la coopération existante avec la Pologne et la Hongrie. Une nouvelle réunion, au même niveau, se tiendra à Bruxelles durant la première moitié d'octobre. Y seront également invités les Secrétariats de l'OCDE, du FMI et de la BM.

A Bruxelles la Suisse était représentée par une délégation bidépartementale DFEP (OFAEE)/DFAE (SEF/DDA). Elle a affiché un profil ouvert et engagé. Le CF sera saisi prochainement des grandes orientations de notre participation à cet effet. Etant donné que cette action se situe hors des schémas traditionnels de coopération il s'avérera opportun de soumettre l'ensemble du projet au Parlement.

K. Jacobi



Adresse (für Telex an Dritte)

i.A.22.14.7.3.-CB/SRA

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F.I.	Absender	Seite-Nr.
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Presse et Info	1
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash		
Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode
wochentx						

Informations hebdomadaires rapides no 32/89

Relations Grande Bretagne/Argentine

- Le 4.8.89, le Secrétaire d'Etat K. Jacobi (JAC) a reçu, à sa demande, l'Ambassadeur de Grande Bretagne C. Long (L). Celui-ci tenait à l'informer des contacts qui ont eu lieu entre la GB et l'Argentine au cours de ces deux dernières semaines.
- Le 27.7.89, les Brésiliens ont fait parvenir à l'Ambassade de GB à Brasilia un message des Argentins qui faisait état de la volonté de Buenos Aires de normaliser ses relations bilatérales avec Londres et de rétablir, à terme, les relations diplomatiques entre les deux Etats. La question de la souveraineté sur les Falklands devait cependant être laissée de côté pour le moment (''umbrella approach'').
- De point de vue argentin, la procédure à suivre consisterait à rétablir dans un premier temps les relations diplomatiques et, en suite seulement, à aborder les problèmes spécifiques tels que celui de la pêche. Londres ne partage toutefois pas cet avis et préférerait une procédure inversée. Dans ce même message, Buenos Aires proposait une rencontre bilatérale à New York au cours de laquelle ces questions devaient être abordées. Londres est favorable à cette proposition et l'a fait savoir à Buenos Aires par la voie brésilienne.
- L a déclaré à JAC que désormais la GB ne souhaite plus avoir

Date: 07.08.89
 Page: 30 66

Visum:

Referenzen und Initialien

Chiffriert	Priorität	Faktura	Text erg.	F. I.	Absender	Seite-Nr.
<input type="checkbox"/>		2				
Ja	Nein	Norm.	Dring.	Flash		

Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode	Empfängercode

recours aux services du Brésil. Dès à présent, la Suisse sera informée de tous les développements dans cette affaire.

5. La rencontre anglo-argentine aura lieu à New York les 16/17.8.89 à l'Hôtel UN Plaza (en dehors donc du cadre ONU). Les représentants des deux parties seront Sir C. Tickell (représentant permanent de la GB auprès de l'ONU) et l'Ambassadeur Lucio Garcia Del Solar (désigné spécialement par Buenos Aires pour cette mission).

6. JAC a précisé que nous comprenons fort bien que le canal brésilien ait été utilisé; l'essentiel étant que les deux parties se soient entendues pour rétablir le dialogue. La Suisse reste toutefois à disposition en tant que pays hôte pour de futures rencontres si cela devait être souhaité.

7. En conclusion, L a relevé qu'il semble exister à Buenos Aires une réelle volonté de faire avancer ce dossier et que Londres, pour sa part, est prête à faire preuve de bonne volonté. Il n'a, enfin, pas exclu la possibilité qu'à l'avenir la GB soit amené à renforcer sa présence à Buenos Aires si des progrès notables devaient intervenir dans la dialogue entre la GB et l'Argentine. Jacobi.

////

Copie: BRF/JAC/VOG

NNNN

Datum: _____

Tel. intern. _____

Bern, den 8. August 89

i. A. 22.14.7.3.

Interne Verteilerliste

CK 8. Aug. 89 15

Betrifft: 14 32189 + DP 32189

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiterin	Frau Hanselmann	HMG
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Jacobi	JAC
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Kupfer	KU
Protokoll	Botschafter Dayer	DD
Politisches Sekretariat	Botschafter Ducrey	DY
Politischer Dokumentationsdienst, Kanzlei pol. Sekretariat		W 338
KSZE-Dienst	Botschafter Schenk	SBL
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg Hr. Fivat	LA FIV
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin Hr. Pedotti Hr. Pardo	SIN PGF PR
Dienst Frankophonie	Hr. De Dardel	DJ
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg Frau Favre	RUE FE
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Robert	RO
Auslandschweizersekretariat	Minister Fetscherin	FN
Koordinator Internationale Flüchtlingspolitik	Botschafter Weiersmüller	WER
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Keusch Minister Erard Minister Gyger	KJP ER GWB
Sektion Vereinte Nationen und intern. Organisationen	Hr. Hofer	HER
Berater für europäische Weltraumzusammenarbeit	Hr. Creola	CRE
Sektion intern. wissenschaftliche Angelegenheiten	Hr. Hofmann	HOF

Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW
Sektion f. kulturelle und UNESCO- Angelegenheiten	Hr. Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Godet	KT STR GT
Sektion Völkerrecht	Hr. Spinner	SPI
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals	Hr. von Graffenried	GRP
Personalsektion	Hr. Brogini/Hr. Reich	BRO/RE
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Doswald	DW
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Trinkler Hr. Castelli	TK CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe	Botschafter Staehelin	SFR
Stellvertr. Direktor	Hr. Wilhelm	WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland	Hr. Rädetsdorf	RAE
Vizedirektor	Hr. Giovannini Hr. Dannecker	GI/ DAN
Informationsdienst	Hr. Beti	BEI
Multilaterale Angelegenheiten	Hr. Pasquier	PA
Sektion human. Nahrungsmittelhilfe	Frau Schelling R.	SGR
Forschung und Politik	Hr. Melzer	MEL
Integrationsbüro EDA/EVD	Botschafter Kellenberger	Ke
CH-91	Botschafter Vallon	VAL
Zentralstelle Gute Dienste	Hr. Bill	BH

+ Vertrauliche Umschläge:

- Hr. Lorétan, Bundeshaus-West, W 134
- Seeschiffahrtsamt, Basel
- Botschafter Raymond Probst, Brunnaderstr. 76, Bern
(durch Chauffeur zugestellt)

Per Kurier an die diplomatischen Vertretungen in:

Abidjan		Panama
Abu Dhabi		<u>Panmunjom</u>
Addis Abeba	Hamburg	Paris (3)
Akkra	Hanoi	Prag
Alger	Harare	Pretoria
Amman	Havanna	Quito
Amsterdam	Helsinki	Rabat
Ankara	Hong Kong	Rio de Janeiro
Antananarive	Houston	Rom
<u>Asuncion</u>	Islamabad	San Francisco
Athen	Istanbul	San José
Atlanta	Jakarta	Santiago de Chile
Bagdad	Johannesburg	Sao Paulo
Bangkok	Kairo	Singapur
Barcelona	Karachi	Sofia
Beijing	<u>Khartoum</u>	Stockholm
<u>Beirut</u> NIKOSIA	Kigali	Strassburg+Europarat
Belgrad	Kinshasa	Stuttgart
Berlin/BRD	Kopenhagen	Seoul
Berlin/DDR	Kuala Lumpur	Sydney
Bogota	Kuwait	Teheran + Fremde Interessen
Bombay	Lagos	Tel-Aviv
Bonn	La Paz	Tokio
Bordeaux	Lima	Toronto
Brasilia	Lissabon	Tripolis
Brüssel+Mission	London	Tunis
Budapest	Los Angeles	Vancouver
Buenos Aires	<u>Luanda</u>	Warschau
Bukarest	Luxembourg	Washington
Canberra	Lyon	Wellington
Caracas	Madrid	Wien
Chicago	Mailand	Yaoundé
Colombo	Manchester	Zagreb
<u>Conakry</u>	Manila	Riad
Dakar	<u>Maputo</u>	
Damaskus	Marseille	+ Mission permanente de la Suisse
Dar es Salaam	Melbourne	après des O.I., Wien
Den Haag	Mexiko	
Dhaka	Montreal	
Djeddah	Monrovia	
Dublin	Montevideo	
Düsseldorf	Moskau	
Frankfurt a/Main	München	
Genua	Nairobi	
Guatemala	New Delhi	
	New York, UNO+GK	
	Osaka	
	Oslo	
	Ottawa	

Diverse:

- Genf, OI
- R. Mantelli, BAWI
- Divisionär Petitpierre, EMD
- R. Probst, BE (ehem. Staatssekretär)
- interne Verteilerliste
- IH+DP